

**QUAND L'INTERDISCIPLINARITÉ S'IMPOSE : CONTOURNEMENT
D'UN REFUS DE TERRAIN PAR LA PROSOPOGRAPHIE**

**WHEN INTERDISCIPLINARITY SEEMS THE RIGHT THING TO
DO: OVERCOMING REJECTION FROM THE FIELD THROUGH
PROSOPOGRAPHY**

Marion Demonteil*

DOI: 10.24193/subbeuropaea.2018.2.06

Published Online : 2018-12-31

Published Print : 2018-12-31

Abstract

This paper addresses the practical modalities of entry into interdisciplinarity. Starting from a specific case of rejection from the field, it shows how the use of the historical discipline's tools shapes the construction of a sociological research object. Following a rejection from the field, this research had to get historical distance, which lead our study from a questioning on the effects of new public management

* Marion Demonteil est doctorante en science politique au sein du laboratoire IRISSO de l'université Paris Dauphine. Elle consacre ses recherches à une socio-histoire du contrôle administratif de la culture, sur la période 1959-2017, associant méthodes qualitatives (archives et entretiens) et quantitatives (statistiques, analyse géométrique des données et analyse de séquences) et se situant au carrefour d'une sociologie politique des professions et d'une sociologie des institutions. Contact: marion.demonteil@dauphine.psl.eu

to a socio-history of administrative control at the crossroads of history and the sociology of action. The exploratory possibilities offered by prosopography, and more specifically by optimal matching, are illustrated from the material of a survey devoted to the general inspectors of the French ministry of Culture between the 1960s and today.

Keywords: prosopography, inspectorate, optimal matching, construction of the object.

Introduction

Le recours à l'interdisciplinarité fait volontiers l'objet d'un discours enchanté, valorisant le goût de la curiosité et la capacité à franchir sciemment les frontières après avoir dépassé la peur des autres disciplines et avant de « revenir autrement et autre dans sa propre discipline »¹. Pour ce qui concerne l'histoire et les sciences humaines, ce discours est devenu banal à mesure que la commune appartenance de l'histoire et de la sociologie au même espace épistémologique s'est imposée². Passés les constats sévères d'une imperméabilité durable entre ces disciplines³, le rapprochement s'est concrétisé en France il y a plus de vingt ans, avec le développement d'une socio-histoire attentive à l'historicisation des pratiques⁴. L'histoire n'est plus cantonnée au statut de simple matériau dont les sociologues se saisissent à l'aide des concepts propres à leur discipline. Les instruments, au premier rang desquels la prosopographie dont il sera question tout au long de cet article, passent les frontières académiques.

A rebours de l'évidence des circulations entre sociologie et histoire, nous revenons ici sur les conditions pratiques d'entrée en interdisciplinarité. Une telle démarche trouve en effet parfois sa source dans une nécessité prosaïquement imposée par les résistances du terrain de recherche. Pour le politiste, les autres disciplines, et particulièrement l'histoire, peuvent en

¹ Michel Offerlé et Henry Rousso (dir.), *La fabrique interdisciplinaire: histoire et science politique*, Rennes: Presses Universitaire de Rennes, 2008, p. 16.

² Jean-Claude Passeron, *Le Raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris: Nathan, 1991.

³ Andrew Abbott, "The order of professionalization. An empirical analysis", in *Work and occupation*, no. 4, 1991, pp. 355-84.

⁴ Pascale Laborier et Danny Trom, *Historicités de l'action publique*, Paris: Presses universitaires de France, 2003.

effet constituer un ensemble de boîtes à outils, qui sont autant de ressources pour se ménager un chemin d'accès vers un objet qui se dérobe. L'entrée en interdisciplinarité se fait alors modestement par les outils bien plus que par l'ambition première de construire un objet hybride. C'est la construction d'un objet de recherche interdisciplinaire - à la croisée de l'histoire et de la sociologie - que nous souhaitons ici illustrer à partir de la mise en œuvre d'un outil devenu commun à ces disciplines : la prosopographie. Partant d'un refus de terrain essuyé dans le cadre de l'enquête entreprise en 2013, nous montrons comment une interdisciplinarité non choisie peut travailler un objet de recherche. Sur la base d'une enquête consacrée aux effets du new public management sur les pratiques de contrôle administratif, saisis à partir du cas de l'inspection générale des Affaires culturelles (IGAC), nous traitons d'abord des modalités concrètes du décloisonnement disciplinaire de notre recherche, avant d'illustrer les possibilités de la prosopographie à travers les résultats exploratoires d'une analyse de séquences de la population des inspecteurs.

1. La prosopographie comme planche de salut interdisciplinaire

La prosopographie est une démarche historique, mobilisée tant par les sociologues que par les politistes. « Méthode »⁵, « style de recherche »⁶, « approche de l'histoire sociale qui pose de nouvelles questions »⁷, elle n'est pas une discipline, mais une démarche conçue comme « interdisciplinaire par définition »⁸, et ce pour au moins deux raisons. Tout d'abord, les étapes

⁵ André Chastagnol, "La prosopographie, méthode de recherche sur l'histoire du bas Empire", dans *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, no. 5, 1970, pp. 1229-35.

⁶ Claire Lemerrier et Emmanuelle Picard, "Quelle approche prosopographique ? ", dans Philippe Nabonnand et Laurent Rollet (dir.), *Les uns et les autres... Biographies et prosopographies en histoire des sciences*, Nancy: Presses universitaires de Nancy, 2013, pp. 605-30.

⁷ Neithard Blust, "Objet et méthode de la prosopographie", dans Jean-Philippe Genet et Lotte Günther (dir.), *L'Etat moderne et les élites, XIIIe-XVIIIe siècles. Apports et limites de la méthode prosopographique*, Paris: Publications de la Sorbonne, 1996, pp. 467-82.

⁸ Koenraad Verboven, Myriam Carlier, Jan Dumolyn, "A Short Manual to the Art of Prosopography", dans Katharine S. B. Keats-Rohan (dir.), *Prosopography Approaches and Applications A Handbook*, Oxford: Linacre College, University of Oxford, 2007, pp. 35-69.

propres à la mise en œuvre de cet instrument de recherche supposent l'association des méthodes quantitatives et qualitatives, pour permettre l'étude de trajectoires individuelles articulées avec l'analyse des règles objectives des institutions. Ensuite, historiquement, la prosopographie a passé les frontières disciplinaires du fait de sa diffusion dans les sous-champs de l'histoire, de la science politique et de la sociologie.

D'un point de vue pratique, cette méthode s'appuie sur l'étude d'une population à travers les biographies de chacun de ses membres. Sa mise en œuvre peut être décomposée en trois temps. Premièrement, il s'agit de définir une population, conçue comme un groupe délimité par un ou plusieurs critères (le fait d'avoir servi dans la même administration, de faire partie de la même lignée, d'avoir occupé les mêmes fonctions etc.). Une fois les frontières de cette population définies, la biographie de chacun des membres est constituée à partir d'un questionnaire plus ou moins étendu. L'analyse des données intervient dans un troisième temps, à partir d'un traitement quantitatif. En d'autres termes, la prosopographie consiste en la collecte et l'exploitation de données biographiques observables, structurées dans le but d'un traitement quantitatif⁹. Ce traitement quantitatif entend saisir le commun, le banal, par opposition à l'exceptionnel, au singulier. Les principaux objets de recherche de la biographie de groupe sont donc la stratification sociale, la mobilité sociale, les processus de décision, le fonctionnement des institutions.

Au cours de la recherche que nous avons commencée en 2013, le recours à la prosopographie a d'abord représenté un moyen de contourner un refus de terrain. Nous souhaitons étudier les effets du new public management sur les pratiques d'inspection, à partir du cas de l'inspection générale des Affaires culturelles (IGAC)¹⁰. Créé en 1965, ce service est directement rattaché au ministre de la Culture et exerce sa compétence sur les services centraux et déconcentrés, comme sur tout organisme relevant du ministère ou bénéficiant de son concours. Notre ambition était

⁹ Katharine S. B. Keats-Rohan (dir.), *Prosopography Approaches and Applications. A Handbook, Occasional publications of the Oxford Unit for prosopographical research. Prosopographica et genealogica*, Oxford: Linacre College, University of Oxford, 2007.

¹⁰ On distingue trois appellations différentes de la même institution : inspection générale des Services administratifs (1959 à 1973), inspection générale de l'Administration des Affaires culturelles (IGAAC) (1973-2008), inspection générale des Affaires culturelles (IGAC) (depuis 2008). Pour simplifier la lecture, nous emploierons la troisième appellation dans ce texte.

initialement de procéder à une ethnographie du contrôle. Les premières sollicitations adressées à l'IGAC ont cependant rapidement reçu une fin de non-recevoir, nous interdisant l'accès aux listes et aux contenus des rapports d'inspection, tout en nous empêchant de mener des entretiens avec les inspecteurs en fonction. Maintenir notre recherche supposait non pas de contourner ces contraintes mais de les intégrer dans la construction de notre objet.

Ce refus initial de terrain nous a alors entraînée dans une prise de distance historique avec notre objet, tout en maintenant la population des inspecteurs au centre de notre étude. Etablir une prosopographie des inspecteurs généraux des Affaires culturelle ayant exercé entre les années 1960 et 2016 restait en effet possible, dans la mesure où, comme pour toute élite administrative, les biographies de ces agents sont traitées dans de nombreuses sources publiques (annuaires biographiques, portraits de presse). Rester attentif à cette unité d'analyse s'est avéré déterminant dans la réorientation de notre recherche. D'abord, du moment où l'étude des transformations du contrôle administratif est construite à hauteur des hommes et des femmes qui en ont la charge, il ne s'agit plus de questionner les effets des réformes du *new public management* sur le contrôle administratif, mais à l'inverse, de comprendre comment les inspecteurs se saisissent de ces réformes pour redéfinir leurs pratiques en fonction des époques et de leur trajectoire. Autrement dit, le recours à la prosopographie nous a progressivement placée à l'intersection entre une histoire de l'administration d'un côté et une sociologie de l'action de l'autre. Ensuite, la prosopographie suppose de rendre possible la comparaison entre les membres d'une même population. Dans la mesure où toutes les biographies des inspecteurs sont intégrées dans la même base de données, cela suppose en effet de déterminer des catégories transhistoriques. Ce faisant, la démarche place la continuité au premier plan, elle invite donc à conserver une approche sociologique attentive à la régularité, sur des événements historiques souvent présentés comme des ruptures (l'introduction des principes de gestion privée dans le secteur public).

Les postulats propres à la prosopographie ont donc eu un effet sur la construction de notre objet de recherche, le faisant passer d'une ethnographie des pratiques de contrôle à une socio-histoire du contrôle administratif. La

présentation des résultats exploratoires d'une analyse de séquences portant sur la population des IGAC permet d'illustrer les apports à partir d'un cas empirique.

2. Les inspecteurs généraux des Affaires culturelles : aux marges d'une élite administrative

Le développement de biographies collectives de grande ampleur, comptabilisant plusieurs milliers de trajectoires, s'est accompagné de la conception de techniques d'analyse quantitatives parmi lesquelles l'analyse de séquences par appariement optimal (*optimal matching*). Introduite en sciences sociales par Andrew Abbott¹¹, elle consiste en un séquençage des trajectoires des agents en états successifs. Un calcul matriciel permet ensuite d'établir des sous-populations qui se caractérisent par la proximité - c'est-à-dire la ressemblance - des parcours de leurs membres. Autrement dit, l'appariement optimal est une méthode exploratoire puissante pour identifier des sous-groupes plus ou moins homogènes dans une population globale.

Mise à profit dans le cadre de l'exploitation de notre prosopographie des inspecteurs, elle nous a permis de répondre à trois questions principales. Premièrement, y a-t-il une trajectoire type, ou un type de trajectoire dominant qui mènerait à l'inspection ? Cela interroge l'hétérogénéité des inspecteurs. Deuxièmement, à quel moment l'entrée dans l'inspection intervient-elle ? Ce qui permet de comprendre ce qu'une telle nomination représente dans la carrière des agents et si elle a la même valeur pour tous. Troisièmement, observe-t-on des modifications dans ce que représente l'entrée dans ce service entre 1959 et 2016 ? L'analyse des 126 séquences, de longueur égale (51 ans, c'est-à-dire toutes les étapes de l'âge de 15 ans à l'âge

¹¹ Andrew Abbott et John Forrest, "Optimal Matching Methods for Historical Sequences", dans *Journal of Interdisciplinary History*, no. 3, 1986, pp. 471-94; Andrew Abbott, "Sequence analysis: new methods for old ideas", dans *Annual review of sociology*, 1995, pp. 93-113; Andrew Abbott, Angela Tsay, "Sequence analysis and optimal matching methods dans sociology: Review and prospect", in *Sociological methods et research*, no. 1, 2000, pp. 3-33.

de 65 ans), aboutit à une typologie en cinq classes, témoin de l'hétérogénéité de cette population. Nous en proposons une esquisse, enrichie par des extraits d'entretiens réalisés avec des inspecteurs retraités.

Classe 1 : L'inspection comme horizon souhaitable : une sécurisation de fin de carrière

Très féminisée, la première classe compte 23 agents. Elle réunit des agents pour l'essentiel extérieurs à la fonction publique, nommés dans le corps de l'IGAC par le biais du tour extérieur du gouvernement¹². Pour eux, la nomination permet de sécuriser une fin de carrière. L'inspection est alors considérée comme un refuge : « J'ai vu combien j'allais avoir en retraite [sourire] et voilà. C'était pas beaucoup. Donc je demande à devenir fonctionnaire, ce qui est un peu compliqué du point de vue administratif [...] je rentre pas dans les cases. Le seul moyen technique, c'est que je demande un tour extérieur » (Entretien avec Rémi C.). Pour autant, si ces agents obtiennent leur nomination à l'IGAC, c'est aussi parce qu'ils ne peuvent obtenir autre chose, du fait de leur position périphérique vis-à-vis des entourages politiques. Toutes les modalités de placement n'ont pas la même valeur. Les services d'inspection sont hiérarchisés, comme en témoignent les propos tenus par un ancien président de la République à son assistante personnelle. Alors que la fin de mandat approche, il discute avec elle des possibles débouchés. Elle s'en souvient en ces termes : « On était quatre [assistantes]. Il y en a une, il l'a amenée à La Poste, inspecteur général à La Poste. Il y en a une qui est partie à La Poste aussi. Parce qu'il y avait les deux vieilles et les deux jeunes. Les deux jeunes ont eu des postes enfin... Et alors, un soir, [le Président] me dit : "Mais enfin, je ne peux quand même pas vous nommer à la Poste ! [...] Vous allez aller à la Culture" » (entretien avec Andrée D.). On voit dans cet extrait que le secteur (Industrie *versus* Culture) et le service (inspection technique *versus*

¹² Le tour extérieur du gouvernement a été introduit par la loi n° 84-834 du 13 septembre 1984 relative à la limite d'âge dans la fonction publique et le secteur public. Il permet à l'exécutif de nommer des agents de son choix au sein de certains corps - en particulier les inspections générales - sans autre condition que celle de l'âge, et dans les limites de certaines proportions (1/3 dans le corps des IGAC aujourd'hui, par exemple).

inspection générale ministérielle) sont les critères de hiérarchisation des débouchés possibles. Aux « jeunes », moins proches du Président car auprès de lui depuis moins longtemps, les débouchés les moins prisés. Aux « vieilles », et en particulier à la collaboratrice la plus fidèle qu'est notre enquêtée, le débouché le plus prestigieux dans l'espace des possibles réservé aux agents dominés des entourages que sont, ici, les assistantes personnelles.

La première classe est donc celle des membres les moins influents des entourages politiques, appartenant au second cercle, et que l'on rétribue en leur permettant d'être titularisés dans la fonction publique par l'un des biais possibles : le recours au tour extérieur du gouvernement. Ces agents disposent d'un capital scolaire inférieur à celui des autres classes, et d'un capital social supérieur du fait de leur intimité avec des membres des entourages politiques. Leur affectation à l'IGAC apparaît comme une rétribution de faible valeur, accordée à des agents dominés dans le champ politique.

Classe 2. L'IGAC comme lieu de sédentarisation de fonctionnaires nomades

La classe 2, peu féminisée (16 % de femmes), rassemble 25 agents. Les inspecteurs de première génération y sont surreprésentés (40 % sont nés entre 1910 et 1929, contre 18 % dans la population totale). Leurs trajectoires présentent notamment la particularité de converger pendant toute la première partie de la vie active, et de se diversifier à nouveau à partir de la quarantaine avant de converger vers l'IGAC. Pour mieux comprendre le caractère typique de cette classe, nous pouvons nous arrêter sur son parangon. Il s'agit de Gérard T., né en 1909 en Lorraine, et décédé en 1993. Ce normalien, professeur agrégé de Lettres, s'investit initialement dans une carrière académique. Avec son épouse, d'abord enseignante elle aussi, ils s'éloignent cependant du milieu de l'enseignement pour se rapprocher du champ culturel et médiatique. Lui, poète, verra deux de ses recueils de poésie publiés en 1975 et 1981. Elle, journaliste, se tournera vers l'animation d'émissions de télé. La reconnaissance relative dont il bénéficie dans le champ artistique a peut-être facilité son recrutement en tant que

sous-directeur de l'institut français d'Athènes. De là, il rejoint l'administration centrale, au ministère de la Culture, en tant que chargé de mission à 52 ans. Après plusieurs changements dans et hors de l'administration, il rejoindra l'inspection générale en 1970. D'abord en tant que chargé de mission (à l'époque, le corps des inspecteurs n'est pas encore créé), puis en tant que titulaire du corps, à compter du 1^{er} janvier 1974.

La classe 2 rassemble donc des agents multimensionnés. Une partie d'entre eux associe appartenance à l'administration de la France d'outre-mer et appartenance à l'administration culturelle, d'autres sont plus clairement inscrits dans le champ artistique et dans le champ de l'administration. Ils n'occupent cependant pas de position dominante dans ces champs. La mobilité dont ils font preuve (entre ministères, entre le secteur public et le secteur privé) fragilise leur position et ne leur permet pas d'être titularisés dans le corps.

Classe 3 : L'IGAC : un « bâton de maréchal » pour une carrière qui plafonne

La classe 3 est significativement plus homogène et plus féminisée que les autres classes (40 % de femmes contre 25 % dans la population totale). Les énarques y sont également surreprésentés (45 % contre 38 %). Il s'agit de carrières commencées tôt, maintenues longtemps à des postes situés au bas de la hiérarchie de la haute fonction publique, et qui connaissent une progression en seconde partie de carrière (après l'âge de 40 ans). Pour améliorer la lecture de cette classe, deux sous-populations peuvent être identifiées : les non-énarques et les énarques.

La première sous-population réunit 55 % de la classe. Sans être énarques, nombreux sont titulaires d'autres concours (normaliens, sciences Po Paris, etc.). Entrés tôt dans l'administration, ils parviennent à intégrer le corps des administrateurs civils (corps d'une majorité d'énarques) en cours de carrière. Pour autant, leur séparation d'avec les énarques est durable et prend la forme d'une identité construite sur le mode de l'opposition entre « eux » et « nous ». La position de l'un des membres de cette sous-population l'illustre. Après avoir réussi le concours d'attaché d'administration, cet agent intègre un service de l'administration centrale à la fin des années

1960. Il décrit son supérieur hiérarchique d'alors comme un « pur jus énarque, haute bourgeoisie parisienne [qui] passait beaucoup son temps à téléphoner pour savoir ce qu'il allait faire le soir, comme rendez-vous, comme dîner, comme sortie etc. ». Un mode de vie qui contraste avec l'investissement désintéressé dans le travail que ce même agent revendique à travers le récit des longues soirées passées au bureau pour apprendre les ficelles du métier. Ascétisme, désintéressement et sincérité sont convoqués comme autant de différences qui le maintiennent en dehors du groupe des énarques, ses « camarades » du point de vue de l'appartenance au corps, toujours prêts à l'envoyer sur des postes sans avenir et à occuper les fonctions susceptibles d'accélérer leur carrière. Membres du même corps, donc, ces administrateurs civils n'ont ni les mêmes opportunités ni la même image que les énarques. Ils ne disposent pas du capital symbolique qu'apporte la réussite à ce concours et surtout de la reconnaissance par leurs pairs.

À l'opposé, dans la seconde sous-population, les femmes énarques sont très significativement surreprésentées (50 %, contre 29 % de femmes dans la population totale d'énarques). La variable du genre pèse sur la première partie de leur carrière comme l'illustre celle d'Hélène M. Diplômée de Sciences Po puis attachée d'administration en collectivité territoriale, elle passe le concours de l'ENA en interne. À sa sortie, elle a 35 ans et choisit d'être affectée dans un tribunal administratif : « j'aurais pu prendre les Affaires étrangères en sortant, et puis là encore, avec trois enfants petits, un mari qui pouvait pas forcément suivre, c'était quand même un peu acrobatique. Donc j'avais renoncé à ça ». Si l'opportunité d'être directrice s'est présentée à la fin de la quarantaine, Hélène M. ne l'a pas saisie. Pour elle, l'entrée à l'inspection est alors acceptée comme allant de soi, à partir du moment où les opportunités commencent à se raréfier, une fois 50 ans passés. Ce type de calcul n'est pas récent, il avait déjà cours parmi les premières femmes énarques à rejoindre l'IGAC dans les années 1970. Pour autant, l'acceptation de ce débouché n'est ni systématique ni immédiate, et les résistances peuvent être fortes. En témoigne l'extrait d'une note dans laquelle un administrateur civil tente d'infléchir la décision qui viserait à le faire nommer inspecteur (Nomination - notes complémentaires, 1978 (date supposée), AN 2004 0048 - 5). Considérant que sa nomination à l'inspection serait « un préjudice matériel et moral (image de marque) » son

auteur demande sa nomination dans une sous-direction. Cette note permet de voir que l'inspection générale, si elle peut être conçue comme un débouché acceptable, n'en perd pas pour autant son caractère stigmatisant (« image de marque »). Cet agent, fils d'un inspecteur général de l'agriculture de la Sarthe, fut l'un des premiers élèves de l'ENA. En dépit de son capital scolaire (Sciences Po Paris, Syracuse University, ENA), il ne parvint pas à occuper un poste budgétaire de sous-directeur. Aussi cette nomination à l'inspection fut vécue d'autant plus négativement que ses attentes étaient supérieures. À l'instar des musiciens d'orchestre étudiés par Bernard Lehmann, le sentiment que provoque une nomination à l'IGAC est fonction de la trajectoire antérieure et des attentes nourries par les agents tout au long de leur progression dans la carrière. L'acceptation est ainsi plus répandue chez les agents dominés, en particulier les femmes, confrontées au plafond de verre de l'administration. De manière comparable aux musiciens, ces agents arrivent à l'inspection « sans illusions ni fausses espérances » car « leur position d'arrivée se trouve ajustée à leurs attentes du départ »¹³.

Classe 4 : L'inspection : un « placard même pas doré » pour rebondir

La classe 4 est celle qui réunit le plus petit effectif, tout en présentant la plus forte hétérogénéité. La diversification des opportunités y intervient tôt et marque durablement les carrières. Les agents de cette classe ont rapidement accédé à des emplois fonctionnels. En conséquence, ils ont passé moins de dix ans en moyenne en bas de la hiérarchie, alors qu'ils ont été plus de dix ans sous-directeur, chef de service ou directeur. Mais c'est surtout la dimension politique qui caractérise la trajectoire de ces agents, dont le passage en cabinet est un marqueur. Leur passage à l'inspection est bref (moins de deux ans). 47 % des agents ressortent du service, soit une tendance très supérieure au reste de la population (27 %).

Au sein de cette sous-population se trouvent des agents qui ont occupé des postes de premier plan au ministère : directeurs du cabinet du ministre, directeurs en administration centrale ou de grand établissement public etc. Leur arrivée à l'inspection peut représenter une période de

¹³ Bernard Lehmann, *L'orchestre dans tous ses éclats. Ethnographie des formations symphoniques*, Paris: La Découverte, 2005.

transition courte, soit en raison d'une alternance politique, soit en raison d'une fin de mandat réglementaire. L'un d'eux précise : « Je considère pas que mon passage à l'inspection était la période la plus épanouissante de ce que j'ai pu faire, mais bon, il fallait bien que je fasse quelque chose [après avoir été débarqué]. Mais avec une seule envie : c'est se barrer le plus vite possible ». Pour ces agents, l'objectif est de pouvoir ressortir du service, soit en restant membre du corps soit en intégrant un autre corps. Leur marquage politique les fragilise ou les renforce au gré des alternances. Contrairement aux agents de la classe 2, le multipositionnement permet ici de cumuler les ressources permettant deux choses. Soit de ressortir de l'inspection, soit, au contraire, d'être intégré dans le corps des inspecteurs pour une très courte période, mais qui permettra d'améliorer la retraite.

La classe 4 est composée d'énarques dont les trajectoires sont politiquement marquées. Bien que la valeur de leur capital social varie dans le temps, en fonction des reconfigurations successives des cabinets ministériels, ils parviennent à rebondir de poste en poste tout au long de leur trajectoire, même si c'est parfois au prix de périodes sans affectation de poste. Leur passage à l'inspection est donc bref, et remplit deux types de fonctions. Soit il s'agit d'un espace de transition occupé en l'attente d'une affectation plus prestigieuse, soit il s'agit d'une titularisation dans le corps à l'extrême fin de la carrière afin d'améliorer le niveau de la retraite.

Classe 5 : « Le jour où on m'a coupé la tête » : une aristocratie déchue

La classe 5 compte 28 agents. Il s'agit de la classe la moins féminisée (10 % de femmes), dans laquelle on trouve une surreprésentation des agents au capital scolaire le plus important : titulaires d'un doctorat, énarques, élèves de l'école nationale de la France d'outre-mer et normaliens. Ces fonctionnaires accèdent tôt aux fonctions les plus élevées de la hiérarchie administrative. Pour autant, ce qui distingue les membres de la classe 5 est le fait qu'ils passent en moyenne le temps le plus long dans ce service (11 ans contre 6 pour l'ensemble de la population). Ces éléments permettent d'identifier des carrières nettement fracturées entre un avant et un après nomination.

Cette classe 5 rassemble en effet des agents qui, après avoir occupé les postes les plus élevés, ont connu un déclassement brutal. Pour en comprendre la spécificité, il faut la distinguer de la classe 4, qui réunit également une forte proportion d'énarques. Ces deux classes se différencient sur trois aspects. Premièrement, la durée d'exercice à l'IGAC : là où, pour les membres de la classe 4, l'intégration dans le corps est de très courte durée, pour les agents de la classe 5, elle est durable. Deuxièmement, ce qui distingue les agents de la classe 5, ce n'est pas tant leur marque politique que le fait qu'ils ont accédé aux fonctions les plus élevées plus tôt, qu'ils s'y sont maintenus plus longtemps et que leur entrée dans l'inspection s'est concrétisée plus tôt et plus durablement. Troisièmement, la situation qui précède l'entrée à l'IGAC. En effet, il peut s'écouler plusieurs mois voire plusieurs années entre le moment où ces agents perdent leur emploi le plus élevé et celui où ils intègrent l'IGAC. Ce temps peut être occupé de deux manières : soit l'agent n'a pas d'affectation de poste, soit des missions lui sont confiées, le plus souvent en tant que chargé de mission, haut fonctionnaire en charge d'une thématique ou chef de projet. La conclusion que l'on peut en tirer est que, pour les agents de la classe 5, l'arrivée à l'IGAC est significativement plus souvent liée à une période de désinsertion administrative.

La classe 5 réunit donc des agents disposant d'un capital scolaire important qui, couplé avec un capital social enrichi par certains engagements politiques, les a rapidement fait accéder à des positions supérieures dans la hiérarchie des statuts de l'administration. Leur limogeage intervient également tôt dans la carrière et débouche sur une période de désinsertion administration durable. Sans poste fixe, ils parviennent le plus souvent à garder la face grâce à des titres honorifiques (haut fonctionnaire en charge d'un secteur, chargé de mission auprès d'un directeur) avant d'obtenir leur nomination en tant que titulaire de l'IGAC.

L'analyse de séquences, inscrite dans notre démarche prosopographique, a donc constitué un moyen de franchir une double distance. La distance historique d'abord, puisqu'elle suppose de faire rentrer dans une même base de données, donc rendre comparables, les trajectoires des agents passés par le service entre les années 1960 et nos jours. La distance sociale ensuite, puisqu'elle permet d'étudier des agents dominants moins à partir d'entretiens biographiques (même si quelques-

uns ont pu être réalisés avec des inspecteurs retraités) qu'à partir de sources publiques telles que des annuaires. Elle esquisse une morphologie de la population des inspecteurs, en révélant l'hétérogénéité des trajectoires derrière l'homogénéité supposée du corps. Elle montre également que la nomination en tant qu'inspecteur n'a pas la même valeur en fonction de la trajectoire des individus, les perspectives de fin de carrière et l'anticipation des pensions de retraite pesant lourdement sur l'intérêt que peut représenter une telle position.

Conclusion

Notre inscription dans l'interdisciplinarité, si elle a d'abord été « opportuniste », nous a donc permis de structurer notre objet de recherche. Les apports de cette entrée en interdisciplinarité sont de trois ordres. D'abord, elle suppose d'être attentif à la régularité, ce qui constitue un rempart efficace contre la tentation de voir des pratiques nouvelles dans des usages en réalité ancrés de longue date au sein des populations étudiées. Ensuite, en maintenant les inspecteurs au cœur de l'étude, elle favorise les allers-retours entre les échelles d'observation, de l'agent à l'institution et inversement. Enfin, elle rend possible, à terme, une historicisation des pratiques administratives, c'est-à-dire la prise en compte de l'héritage que constitue une histoire institutionnelle dans l'analyse de l'activité des inspecteurs.

Pour autant, les recours aux outils et enseignements de plusieurs disciplines ne permettent pas de contourner tous les écueils. En effet, la prosopographie nous a incitée à faire appel à des sources multiples, complétées par ailleurs grâce à une science de l'administration capable de restituer la signification des cadres réglementaires et des dispositions statutaires qui traduisent une partie de la légitimité des postes et des fonctions. Cependant, même si la prosopographie permet de travailler « à distance », les apports de multiples disciplines ne sauraient totalement rompre cette distance. Autrement dit, travailler à partir des archives et de biographies permet avant tout un travail sur les représentations des agents. La mise en récit de leur carrière dans un curriculum vitæ, dans un mémoire de propositions pour la Légion d'honneur ou dans un entretien semi-

directif se fait toujours par rapport aux attentes de l'institution et aux attentes que l'enquête attribue au chercheur¹⁴. Dès lors, l'idéal d'exhaustivité de la prosopographie expose le chercheur à une multiplication des sources et des individus étudiés, au détriment d'un approfondissement que seuls des entretiens biographiques extensifs pourraient permettre d'approcher.

Références bibliographiques

1. Abbott, Andrew (1991), « The order of professionalization. An empirical analysis », dans *Work and occupation*, no. 4, 355-84.
2. Abbott, Andrew (1995), « Sequence analysis: new methods for old ideas », dans *Annual review of sociology*, vol. 21, 93-113.
3. Abbott, Andrew, et Forrest John (1986), « Optimal Matching Methods for Historical Sequences », dans *Journal of Interdisciplinary History*, no. 3, 471-94.
4. Abbott, Andrew, et Tsay Angela (2000), « Sequence analysis and optimal matching methods in sociology: Review and prospect », dans *Sociological methods et research*, no. 1, 3-33.
5. Blust, Neithard (1996), « Objet et méthode de la prosopographie », dans *L'Etat moderne et les élites, XIIIe-XVIIIe siècles. Apports et limites de la méthode prosopographique*, Jean-Philippe Genet et Lotte Günther (dir.), Paris: Publications de la Sorbonne, 467-82.
6. Boltanski, Luc (1973), « L'espace positionnel : multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe », dans *Revue française de sociologie*, n° 1, 3-26.
7. Chastagnol, André (1970), « La prosopographie, méthode de recherche sur l'histoire du bas Empire », dans *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, no. 5, 1229-35.
8. Keats-Rohan, Katharine S. B. (dir.) (2007), *Prosopography Approaches and Applications A Handbook*, Oxford: Occasional Publications UPR.

¹⁴ Luc Boltanski, "L'espace positionnel : multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe", dans *Revue française de sociologie*, no. 1, 1973, pp. 3-26.

9. Laborier, Pascale, et Trom Danny (2003), *Historicités de l'action publique. Actes du colloque, Amiens, 12-13 octobre 2000*. Paris: Presses universitaires de France.
10. Lehmann, Bernard (2005), *L'orchestre dans tous ses éclats. Ethnographie des formations symphoniques*, Paris: La Découverte.
11. Lemerrier, Claire, et Picard Emmanuelle (2013), « Quelle approche prosopographique ? » dans *Les uns et les autres... Biographies et prosopographies en histoire des sciences*, Philippe Nabonnand et Laurent Rollet (dir.), Nancy: Presses universitaires de Nancy, 605-30.
12. Offerlé, Michel, et Rousso Henry (dir.) (2008), *La fabrique interdisciplinaire : histoire et science politique*. Rennes: Presses Universitaire de Rennes.
13. Passeron, Jean-Claude (1991), *Le Raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris: Nathan.
14. Verboven, Koenraad, Carlier, Myriam, et Dumolyn, Jan (2007), « A Short Manual to the Art of Prosopography », dans *Prosopography Approaches and Applications A Handbook*, Katharine S. B. Keats-Rohan (dir.), Oxford: Occasional Publications UPR, 35-69.